

COMMUNIQUÉ
DE PRESSE

9 mai 2024

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DU HAUT-ANJOU

UNE BALADE URBAINE POUR DÉCOUVRIR LE POTENTIEL SOLAIRE DES TOITURES AU LION D'ANGERS LE 22 MAI 2025

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Engagée dans la mise en œuvre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de l'Anjou Bleu, la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou (CCVHA) souhaite développer la filière solaire photovoltaïque et thermique sur le territoire. La collectivité accompagne les particuliers dans leur projet solaire avec un service de conseil et des aides financières. Dans ce cadre, elle propose au grand public une balade urbaine pour découvrir le potentiel solaire de toitures sur la commune du Lion d'Angers.

Vous voulez savoir comment fonctionne une installation solaire ? Vous avez un projet solaire ou vous souhaitez en savoir plus avant de vous lancer ? Vous avez besoin d'exemples concrets pour vous projeter ?

La Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou et la commune du Lion d'Angers vous proposent une **balade urbaine, de moins de 2 km, pour découvrir le potentiel solaire de toitures sur la commune du Lion d'Angers. Le départ de la marche se fera au niveau de la Place Charles de Gaulle, le 22 mai à 18h30.**

Ce temps d'observation et d'analyse des toitures depuis la rue vous donnera les clés pour comprendre les critères qui permettent d'entamer un projet solaire. L'animation de cette visite sera assurée par l'association Alisée, experte en maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables.

La participation est gratuite. Réservez votre place à l'adresse suivante : <https://urlr.me/bP9Vxd>

La CCVHA aux côtés des particuliers dans leur projet solaire

La CCVHA propose une aide financière à l'installation de panneaux photovoltaïques et thermiques pour les particuliers. La CCVHA souhaite atteindre une couverture de 20% des toitures équipées sur le territoire à l'horizon 2030, soit un rythme de 250 nouvelles installations/an.

Ces aides sont complémentaires et cumulables avec toutes les aides existantes en vigueur.

Les habitants peuvent également bénéficier d'un accompagnement gratuit et neutre pour le montage administratif, juridique, financier et technique de leurs projets. Contactez le conseiller « Le Solaire en Anjou » au 02.41.18.01.08, ou bien prenez directement rendez-vous près de chez vous depuis le formulaire d'inscription suivant : <https://iframe-dialogwatt.espace-faire.fr/>

